

PROVINCE DU QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-
L'OUTAOUAIS
ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES
Procès-verbal du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2017-2018

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mardi 5 décembre 2017, à la salle de conférence de l'école secondaire Des Lacs, 18h15

ÉTAIENT PRÉSENTS

Nathalie Laviolette	parent immeuble La Pêche, vice-présidente du CÉ
Vicky Joanisse	parent immeuble La Pêche
Nina Di Gioacchino	parent immeuble Ste-Cécile, représentante au comité de parents
Amélie Bazin	parent immeuble Ste-Cécile
Mélanie Pagé	parent immeuble Ste-Cécile, présidente du CÉ
Lucie Brunette	parent immeuble La Pêche et représentante au comité EHDAA
Julie Charron	enseignante immeuble Ste-Cécile
Millie Gauvreau	enseignante immeuble La Pêche
Pascale Labelle	TES immeuble La Pêche, secrétaire du CÉ
Julie Labelle	représentante du personnel du service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Adam Gagnon	directeur
-------------	-----------

ÉTAIT ABSENTE

Geneviève Thérien	enseignante immeuble La Pêche
-------------------	-------------------------------

<p>CÉ # 17-18-09</p>	<p>1. Préliminaires</p> <p><u>1.1 Ouverture et vérification du quorum</u></p> <p>Le quorum est constaté, la séance débute à 18h20.</p> <p>Monsieur Adam Gagnon débute la réunion.</p> <p><u>1.2 Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p><i>Il est proposé par Madame Nina Di Gioacchino d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :</i></p> <p style="padding-left: 40px;">✓ <i>Inclure le point 3.4 de l'ordre du jour dans le point 1.3 (Question du public)</i></p> <p style="text-align: right;">CÉ # 17-18-09 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>Suivi prochain CÉ</p>	<p><u>1.3 Questions du public</u></p> <p>Madame Nathalie Laviolette</p> <p>Madame Laviolette informe les membres du conseil d'établissement qu'il y a eu une rencontre concernant le projet d'une nouvelle école. Elle demande l'appui du CÉ pour ce projet. Elle ajoute que toutes les démarches entreprises sont transparentes avec la CSPO. Madame Laviolette se propose d'écrire une lettre de la part du CÉ. Elle termine en disant que le comité a besoin du soutien du CÉ dans sa demande.</p> <p>Lors de la prochaine rencontre Mme. Laviolette aura une lettre et une décision sera prise à ce moment quant à l'appui du CÉ dans ce projet.</p>
<p>CÉ # 17-18-10</p>	<p><u>1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2017</u></p> <p><i>Il est proposé par Madame Nathalie Laviolette d'adopter le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2017 tel que présenté.</i></p> <p style="text-align: right;">CÉ # 17-18-10 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>Suivi prochain CÉ</p>	<p><u>1.5 Suivi du procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2017</u></p>

1.6. Monsieur Adam Gagnon informe les membres du conseil d'établissement qu'il n'y a toujours pas de nouvelles concernant l'agrandissement de l'école.

2.2. Monsieur Gagnon précise au CÉ qu'il n'est pas suggéré de prendre des bénévoles pour entreprendre les réparations qu'il y a à compléter dans la cour d'école. Il ajoute que nous avons les soumissions ainsi que l'argent pour procéder aux réparations. Le tout sera fait cette année.

En ce qui concerne le réaménagement de la cour d'école, l'école a l'argent nécessaire. Le CÉ doit prendre une décision à savoir si on attend des nouvelles de l'agrandissement ou on procède dans le projet. Il est aussi important de savoir si les structures pourraient être déménagées si besoin.

Un suivi des achats est à venir

2. Décisions

CÉ # 17-18-11

2.1 Convention de gestion

Monsieur Adam Gagnon explique les grandes lignes de la convention de gestion. Il ajoute que les objectifs sont fixés par les équipe école et sur le partenariat qu'il y a entre la CSPO et le ministère de l'éducation. M. Gagnon explique aussi que les objectifs sont guidés par les cibles pour allouer les ressources. Il présente les objectifs et les cibles. Il termine en ajoutant que le but est que les élèves soient plus fort à la fin de la sixième année. À titre d'exemple, le projet lecture de la 2^{ième} année est expliqué.

CÉ # 17-18-12

CÉ # 17-18-11
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Rentrée progressive au préscolaire

Monsieur Adam Gagnon présente le document « entrée progressive au préscolaire 2018-2019 ». Il ajoute qu'une petite modification sera ajoutée au document soit que les enfants pourront utiliser le service de garde au besoin le 5 septembre 2018.

CÉ # 17-18-08

Il est proposé par Madame Vicky Joanisse d'adopter le formulaire « entrée progressive au préscolaire 2018-2019 » avec les modifications tel qu'expliqué

CÉ # 17-18-12
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.3 Mesures dédiées et protégées

Monsieur Adam Gagnon explique que les mesures protégées sont des mesures qui doivent être utilisées pour quelque chose de précis et seulement pour cela. Les mesures dédiées peuvent quant à elles servir pour un projet, elles permettent plus de flexibilité. Il faut seulement s'assurer que le service auprès des élèves soit offert.

Le ministère de l'éducation demande qu'une réédition des comptes soit faites pour s'assurer que les commissions scolaire donne les montants.

Il est proposé par Madame Lucie Brunette que le conseil d'établissement approuve la répartition des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées et plan de déploiement pour les mesures 15016, 15024, 15025 et 15026.

CÉ # 17-18-08
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Informations

3.1 Courrier reçu

Aucun courrier reçu

3.2 Photos scolaires 2018

Monsieur Adam Gagnon propose d'utiliser les services de Photomania pour l'an prochain. Quelques membres du CÉ se demandent si ce ne serait pas pertinent de voir avec les autres entreprises. M. Gagnon suggère d'envoyer un courriel à Photomania pour les informer de ce qui n'a pas été apprécié des photos scolaires.

3.3. OPP compte-rendu

Madame Amélie Bazin offrira des séances de photos de famille sur base volontaire à 50 familles de l'école. Cette séance de photo sera considérée comme une levée de fond supplémentaire en février. Elle poursuit en expliquant que la 3^{ième} levée de fond est présentement en cours. Madame Bazin explique aussi la levée de fond de février (vêtement avec le logo de l'école & de la CSPO). Elle termine en expliquant que les dîners pizza vont très bien, qu'il y a une belle participation des parents.

3.4. Nouvelle école (Nathalie Laviolette)

Ce point a été discuté au point 1.3

3.5. Projet pilote éducation à la sexualité

Monsieur Adam Gagnon explique que le ministère de l'éducation a mis en place cette année un projet pilote concernant l'éducation à la sexualité dans les écoles. Notre école fait partie de ce projet pilote. L'école devrait avoir des précisions dans les prochains mois sur ce projet. M. Gagnon ajoute l'exemple qu'il pourrait y avoir une semaine ciblée pendant laquelle un organisme pourrait venir faire des conférences à l'école sur différents sujets.

4. Varia

Il n'y a pas de point de varia

5. Messages

5.1 Mot du représentant au comité de parents

Madame Nina Di Gioacchino

Madame Nina Di Gioacchino informe les membres du conseil des points d'informations de la dernière rencontre:

- Projet pilote éducation à la sexualité : seulement 2 écoles pour le projet mais ce programme sera obligatoire pour toutes les écoles sous peu.
- Calendrier scolaire

- Offre de formations offertes par la CSPO
- Sondage SÉVI

Madame Di Goacchino termine en mentionnant que l'école peut compter sur l'appui du comité de parent en ce qui concerne l'agrandissement de l'école.

5.2 Mot du président

Madame Mélanie Cloutier

Madame Mélanie Cloutier remercie les membres du conseil d'établissement d'être présent à la rencontre. Elle ajoute que les membres qui siègent autour de la table sont là pour représenter l'école. Elle ajoute que ce sont les commissaires de la CSPO qui prennent la décision et non les résidents. Elle termine en informant les membres que Monsieur Bouchard propose de demander au comité de parent d'écrire une lettre d'appui en ce qui concerne l'agrandissement.

5.3 Mot du directeur

Monsieur Adam Gagnon

Monsieur Adam Gagnon informe les membres du conseil d'établissement de l'avancement des travaux dans les 2 immeubles. Il ajoute que les tests de qualités d'air ont été effectués dans les 2 immeubles. La Cave de l'immeuble Ste-Cécile est maintenant vide. Il y a eu installation d'une autre pompe et d'une trappe pour les odeurs. Les gouttières de l'immeuble Ste-Cécile ont été remplacées. Pour la suite, l'école est toujours en attente. Il doit y avoir des discussions entre la municipalité et la CSPO avant de poursuivre. M. Gagnon poursuit en annonçant que le plan triennal complété par Madame Chraïbi est fait pour l'immeuble La Pêche. Ce plan demeure toutefois une prévision. Une rencontre a eu lieu en ce qui concerne le plan de l'immeuble Ste-Cécile mais rien n'est mis sur papier.

En ce qui concerne Monsieur Charles Goulet, Monsieur Adam Gagnon informe les membres qu'il n'a pas de nouvelle pour le moment. Pour le moment le congé de Monsieur Goulet se poursuit. Pendant ce temps, Monsieur Gagnon s'occupe principalement des dossiers de l'école primaire et Madame Catherine Godin Proulx des dossiers de l'école secondaire.

5.4 Mot du personnel

Madame Millie Gauvreau

CÉ # 17-18-13	<p>Madame Millie Gauvreau explique qu'il y aura plusieurs activités de Noël pour l'immeuble La Pêche. Elle ajoute que les activités ont été choisies par le comité d'élèves. Lundi : bingo de Noël Mardi : patinage à l'aréna Mercredi : journée rouge et vert, pièce de théâtre Jeudi : journée cinéma en pyjama, dodo à l'école pour le 2^{ième} cycle Vendredi : journée « molo »</p> <p>La pièce de théâtre est faite par les élèves du 3^{ième} cycle. Il y aura aussi une chorale qui sera intégrée dans la pièce de théâtre.</p> <p style="text-align: right;">Madame Julie Charron</p>
	<p>Madame Julie Charron explique à son tour qu'il y aura aussi des activités entourant Noël à l'immeuble Ste-Cécile. Mercredi : pièce de théâtre Jeudi : patinage à l'aréna Vendredi : Journée en pyjama, tour de cheval et chocolat chaud</p>
	<p><u>5.5 Mot de la technicienne en service de garde</u></p> <p style="text-align: right;">Madame Julie Labelle</p> <p>Madame Julie Labelle informe les membres du conseil d'établissement qu'à la rencontre du 30 janvier, elle présentera le calendrier des journées pédagogiques de février à juin. Elle ajoute qu'un sondage sera envoyé sous peu concernant la semaine de mars. Le sondage consistera à savoir si des parents auraient besoin du service de garde pendant la semaine de mars. Ce sondage sera envoyé aux enfants qui fréquentent le service de garde sur une base régulière et sur une base sporadique. Un membre du CÉ suggère de l'envoyer à tous les élèves de l'école.</p>
	<p><u>5.6 Mot des parents</u></p> <p style="text-align: right;">Lucie Brunette</p> <p>Madame Lucie Brunette demande à Monsieur Adam Gagnon qui remplacera Madame Joanne Bélanger pendant son congé. M. Gagnon explique qu'il n'y a rien d'officialisé pour le moment et que les parents seront informés au moment opportun.</p>

Madame Vicky Joanisse

Madame Vicky Joanisse profite de la rencontre pour souhaiter de belles et bonnes vacances à tous.

5.7. Mot de la représentante de l'OPP

Madame Amélie Bazin

Madame Amélie Bazin informe les membres du conseil d'établissement du projet de 4500.00\$ de Physio Outaouais. Selon elle, le projet s'intégrerait bien pour les 2 immeubles. Le projet proposé doit être présenté par les professeurs d'éducation physique.

5.8. Mot des membres de la communauté

5.9. Mot de la représentante du comité EHDAA

Madame Lucie Brunette

Madame Lucie Brunette informe les membres du conseil des points discutés lors de la dernière rencontre :

- Des formations seront offertes sous peu au comité de parents et aux parents sous peu
- Présentation sur les droits de la personne
- Présentation d'une maman de l'école Grand Boisé qui offre une boîte à outils à l'intention des professeurs pour leur apporter du soutien
- Les outils technologiques offerts aux enfants EHDAA. L'outil suit l'élève tout au long de son parcours scolaire.
- Date des olympiques spéciaux : 11 juin à l'école Mont-Bleu
- Discussion sur le projet d'éducation à la sexualité : comment le tout sera enseigné (en particulier aux élèves TSA intégré dans les classes régulières)

6. Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine rencontre sera le 30 janvier 2018. La rencontre aura lieu à 18h15 à la salle de conférence de l'école secondaire Des Lacs.

7. Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Lucie Brunette que la séance soit levée, il est 20h20.

CÉ # 17-18-13

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mélanie Cloutier
Présidente

Adam Gagnon
Directeur

Pascale Labelle
Secrétaire de réunion

